

CRÉATION D'UN ESPACE ÉCONOMIQUE TRANSFRONTALIER, LA PRINCIPAUTÉ D'ARAN E LUCHON.

Luchon et le Val d'Aran lancent un projet transfrontalier inédit de redynamisation territoriale Bausen, Val d'Aran, siège officieux de Trufandér.

Dans un contexte de désertification rurale et d'effacement des identités locales, les acteurs citoyens, culturels et économiques des vallées du Luchonnais et du Val d'Aran rassemblé par Trufandér, annoncent le lancement d'une démarche transfrontalière ambitieuse : la Principauté d'Aran e Luchon.

Bien que symbolique sur le plan juridique, cette initiative vise à réactiver les liens historiques millénaires entre ces deux territoires séparés par une frontière administrative mais unis par la géographie, la langue, la culture et l'histoire.

L'objectif : créer un nouveau modèle de coopération transfrontalière axé sur le développement culturel, économique durable, la démocratie participative et la protection du patrimoine naturel et linguistique.

Cette démarche s'inscrit dans la lignée des anciens Traités de Lies et Passeries, ces pactes de paix perpétuelle qui, du Moyen Âge au XVIIIe siècle, garantissaient libre circulation, commerce et fraternité entre les communautés pyrénéennes au-delà des querelles entre Royaumes.

« La montagne n'est pas une barrière, mais un trait d'union », rappelle la Constitution symbolique adoptée pour cette initiative. « Nos ancêtres l'avaient compris. Nous voulons retrouver cet esprit de coopération pragmatique et fraternelle. »

CONTEXTE HISTORIQUE : DES SIÈCLES DE LIENS FRATERNELS

Une géographie qui rapproche Le Val d'Aran et les vallées du Luchonnais (Pique, Oueil, Larboust, Lys) partagent une caractéristique unique : ils sont tournés vers le même versant atlantique des Pyrénées.

La Garonne, née au Val d'Aran (Pla de Beret), traverse le massif par le Trou du Toro avant de poursuivre son chemin vers Toulouse et l'océan. Cette configuration géographique a créé depuis toujours une circulation naturelle entre les deux territoires, bien plus importante qu'avec leurs capitales administratives respectives (Toulouse ou Lleida/Barcelone).

Les Lies et Passeries : des traités de paix pragmatiques

Dès le XIII^e siècle, face aux conflits entre les royaumes de France et d'Aragon, les communautés montagnardes ont pris leur destin en main en signant des traités de Lies et Passeries. Ces accords, renouvelés régulièrement jusqu'au XVIII^e siècle, garantissaient :

- La libre circulation des personnes et des troupeaux entre les vallées
- Le commerce sans taxes de part et d'autre des crêtes
- La résolution pacifique des conflits par des jurys mixtes
- L'entraide mutuelle en cas de catastrophe naturelle
- Le respect des pacages et des droits d'eau communs

Le plus célèbre de ces traités est celui du Traité du Pont du Roi (1513) et le Traité de Lies entre le Val d'Aran et le Luchonnais qui ont perduré jusqu'à la Révolution française. Une langue commune : l'occitan gascon.

Le Val d'Aran (où l'on parle l'aranais, variante de l'occitan gascon) et le Luchonnais partagent la même matrice linguistique. Avant l'imposition du français et du castillan, les bergers, marchands et familles des deux versants se comprenaient parfaitement. Cette langue commune facilitait les échanges quotidiens, les mariages transfrontaliers et l'unité culturelle.

Aujourd'hui encore, l'aranais est langue co-officielle en Catalogne depuis 1990, tandis que l'occitan lutte pour sa reconnaissance en France. Les chemins de transhumance et de commerce Les ports (cols) de Venasque, du Portillon, de la Bonaigua ont toujours été des lieux d'échange intense :

- Transhumance estivale des troupeaux vers les estives d'altitude
- Commerce de laine, fromage, sel, bois
- Contrebande lors des périodes de fermeture administrative des frontières
- Refuge pour les populations fuyant guerres et persécutions (guerre civile espagnole, Seconde Guerre mondiale)
- L'exil et la mémoire vivante : Plus récemment, le Val d'Aran a accueilli des milliers de républicains espagnols fuyant le franquisme. De nombreuses familles luchonnaises ont des racines aranaïses, et vice-versa. Cette mémoire migratoire fait partie intégrante de l'identité des deux territoires.

LE PROJET : VISION ET OBJECTIFS

Un acte symbolique fort La Principauté d'Aran e Luchon n'est pas une revendication séparatiste ou indépendantiste. C'est un acte symbolique et culturel visant à :

- Réactiver la conscience historique d'un territoire transfrontalier uni
- Créer un cadre de coopération renforcée entre acteurs locaux
- Affirmer une identité culturelle pyrénéenne face à la standardisation
- Proposer un modèle alternatif de développement basé sur la démocratie participative, l'écologie et l'économie locale

Les piliers fondateurs

- La Constitution symbolique adoptée repose sur plusieurs principes innovants :
- Co-souveraineté symbolique
- Reconnaissance symbolique des autorités françaises et espagnoles (Président de la
- République / Syndic d'Aran) comme "co-princes" protecteurs
- Souveraineté réelle confiée aux habitants via des assemblées participatives
- Langue et culture
- Promotion de l'occitan et de l'aranais comme langues de travail du projet
- Respect du français et de l'espagnol comme langues de dialogue institutionnel
- Programme de revitalisation linguistique transfrontalier
- Écologie et droits de la nature
- Protection renforcée des écosystèmes montagnards
- Limitation de l'artificialisation des sols
- Développement touristique maîtrisé et responsable
- Démocratie participative
- Décisions prises au niveau local (villages)
- Coordination transfrontalière par consentement
- Implication citoyenne dans tous les projets structurants
- Économie solidaire et circulaire
- Circuits courts et valorisation des productions locales
- Marque territoriale commune
- Monnaie locale complémentaire potentielle

LES ENJEUX CONTEMPORAINS

1. Des territoires en difficulté. Les deux territoires font face à des défis similaires :

Démographiques

- Vieillessement de la population
- Départ des jeunes faute d'opportunités
- Fermeture de services publics et commerces

Économiques

- Dépendance excessive au tourisme saisonnier
- Emplois précaires et mal rémunérés
- Difficultés d'accès au logement pour les actifs locaux

Culturels

- Érosion de la langue occitane/aranaise
- Perte des savoir-faire traditionnels
- Standardisation de l'architecture et du paysage

Environnementaux

- Pression touristique sur les milieux naturels
- Changement climatique affectant l'enneigement
- Pollution lumineuse, sonore et de l'eau

2. L'Europe comme opportunité

L'Union Européenne encourage les coopérations transfrontalières via le programme INTERREG et d'autres dispositifs. Le projet Aran e Luchon s'inscrit parfaitement dans ces cadres de financement, tout en proposant une approche plus ambitieuse et participative.

3. Un besoin de sens et d'appartenance

Dans un contexte de crise démocratique et de quête de sens, les habitants des zones rurales cherchent à reprendre en main leur destin. Le projet offre un récit collectif mobilisateur ancré dans l'histoire et tourné vers l'avenir.

LES ACTIONS CONCRÈTES ENVISAGÉES

COURT TERME (6-18 mois)

- Lancement officiel et médiatisation
- Cérémonie symbolique au Portillon (lieu emblématique à la frontière)
- Signature d'une "Charte de coopération transfrontalière"
- Campagne médiatique régionale, nationale et européenne
- Création d'instances de coordination
- Conseil transfrontalier des citoyens : assemblée participative ouverte
- Comité scientifique : historiens, linguistes, écologues
- Groupe de travail économique : artisans, commerçants, agriculteurs, acteurs touristiques
- Premières actions culturelles
- Festival transfrontalier des Lies et Passeries : spectacles, marchés, conférences
- Cours d'occitan-aranais gratuits dans les villages
- Exposition itinérante sur l'histoire commune
- Communication et identité visuelle
- Création d'un logo et d'une charte graphique
- Site web bilingue (occitan/aranais, français/espagnol)
- Réseaux sociaux actifs

MOYEN TERME (18 mois - 3 ans)

- Développement économique
- Label "Aran e Luchon" pour produits locaux et artisanaux
- Marché transfrontalier mensuel
- Plateforme de vente en ligne mutualisée
- Monnaie locale complémentaire expérimentale
- Mobilité et accessibilité
- Ligne de bus transfrontalière (navette régulière Luchon-Vielha)
- Application mobile pour covoiturage local
- Réhabilitation de sentiers de transhumance en itinéraires de randonnée culturelle
- Patrimoine et tourisme
- Centre d'interprétation transfrontalier de l'histoire pyrénéenne
- Parcours touristique thématique "Sur les traces des Lies et Passeries"
- Hébergements chez l'habitant labellisés
- Maison de la langue occitane-aranaise
- Éducation et jeunesse

- Échanges scolaires réguliers entre établissements
- Colonies de vacances bilingues
- Programme de mentorat pour jeunes entrepreneurs locaux

LONG TERME (3-10 ans)

- Statut juridique renforcé
- Demande de reconnaissance comme Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT)
- Candidature à un statut expérimental de territoire à gouvernance participative
- Lobbying auprès des instances européennes
- Infrastructures structurantes
- Espaces de coworking dans chaque vallée
- Pôle d'excellence en recherche écologique et linguistique
- Réseau de gîtes d'étape sur anciens chemins muletiers
- Micro-centrales hydroélectriques communautaires
- Protection environnementale
- Candidature à Réserve de Biosphère UNESCO transfrontalière
- Parc naturel transfrontalier avec gouvernance participative
- Programme de restauration écologique des rivières et forêts
- Rayonnement international
- Modèle exportable pour d'autres territoires transfrontaliers pyrénéens
- Jumelages avec régions alpines ou andines
- Congrès international sur démocratie locale et territoires de montagne

PARTENAIRES ET SOUTIENS

Partenaires institutionnels potentiels :

- Conseil Départemental de Haute-Garonne
- Consell Generau d'Aran (Catalogne)
- Région Occitanie
- Generalitat de Catalunya
- Communauté de Communes Pyrénées Haut-Garonnaises
- Eurorégion Pyrénées-Méditerranée

Partenaires culturels et associatifs :

- Institut d'Estudis Aranesi
- Ostau Comengés (promotion de l'occitan)
- Associations de sauvegarde du patrimoine
- Fédérations de randonnée transfrontalière
- Réseaux de bergers et d'agropastoralisme

Partenaires académiques

- Universités de Toulouse et de Lleida
- CNRS (programmes sur langues minoritaires et territoires)
- École des Hautes Études en Sciences Sociales

Financements envisageables

- Programme INTERREG POCTEFA (coopération transfrontalière Espagne-France-Andorre)
- LEADER (développement rural européen)
- Fonds FEDER (développement régional)
- Fondations privées (patrimoine, écologie, culture)
- Crowdfunding citoyen

ANNEXES

Chronologie historique simplifiée :

XIII^e siècle : Premiers traités de Lies entre communautés pyrénéennes

1513 : Traité du Pont du Roi

XVI^e-XVIII^e : Âge d'or des Passeries transfrontalières

1659 : Traité des Pyrénées (frontière France-Espagne) mais maintien des droits locaux

1789 : Révolution française, fin progressive des Lies

1936-1939 : Guerre civile espagnole, exil vers le Luchonnais

1990 : L'aranais devient langue co-officielle en Catalogne

2026 : Lancement du projet Principauté d'Aran e Luchon

Données territoriales :

Val d'Aran

Population : ~10 000 habitants

Superficie : 633,6 km²

Langues : Aranais (occitan), catalan, espagnol

Capitale : Vielha

Luchonnais (Comminges)

Population : ~15 000 habitants (aire d'influence)

Communes principales : Bagnères-de-Luchon, Saint-Béat, vallées annexes

Langues : Français, occitan (gascon commingeois)

CONCLUSION

La Principauté d'Aran e Luchon n'est pas une utopie déconnectée. C'est un projet concret, ancré dans l'histoire et tourné vers l'avenir. Dans un contexte de crises multiples (démocratique, écologique, identitaire), il propose un récit positif et mobilisateur pour deux territoires qui partagent bien plus qu'une frontière : une langue, une géographie, une histoire, et un avenir commun.

Ce projet est une invitation au dialogue entre citoyens, élus, entrepreneurs, chercheurs et tous ceux qui croient qu'un autre modèle de développement territorial est possible.

Era montanha non ei pas ua barralha, mès un punt d'union.

La montagne n'est pas une barrière, mais un trait d'union

